



issa

INTERNATIONAL SOCIAL SECURITY ASSOCIATION
ASSOCIATION INTERNATIONALE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE
ASOCIACIÓN INTERNACIONAL DE LA SEGURIDAD SOCIAL
INTERNATIONALE VEREINIGUNG FÜR SOZIALE SICHERHEIT

Bonnes pratiques en sécurité sociale

Bonne pratique mise en œuvre depuis: 2015

Augmenter le taux d'affiliation des travailleurs occasionnels au régime de pension

**Certificat de mérite avec mention spéciale, prix de l'AISS des bonnes pratiques – concours
Asie et Pacifique 2018**

Office national des pensions
République de Corée

Résumé

Alors que le taux d'affiliation national au régime de pension en République de Corée s'élevait à 82 pour cent en 2015 pour les travailleurs réguliers, ce même taux se situait à seulement 38 pour cent pour les travailleurs occasionnels, révélant un manque de préparation à la retraite. Il s'avérait nécessaire de renforcer le filet de sécurité sociale et de mettre en place une «pension individualisée», en réduisant le risque pour les travailleurs occasionnels de tomber dans les failles du système d'assurance sociale, dans un contexte d'augmentation progressive du nombre de travailleurs occasionnels tels que les travailleurs journaliers et à temps partiel en raison de la flexibilité du marché du travail. Toutefois, l'objectif d'augmenter le taux d'affiliation s'est heurté à plusieurs défis, notamment à des difficultés pour récolter des informations publiques sur les revenus et au refus de s'inscrire de la part de certains employeurs/travailleurs. L'Office national des pensions (National Pension Service – NPS), en collaboration avec le Service national des impôts, le ministère du Travail et de l'Emploi et d'autres organismes, a obtenu les données sur les revenus des travailleurs journaliers et allégé la charge liée au paiement des primes pour les travailleurs à faible revenu de petites entreprises, grâce à la mise en place de régimes de subventions d'assurance sociale. Ces efforts ont permis une augmentation significative du taux d'affiliation des travailleurs occasionnels.

Problème ou défi

Quel problème ou défi votre bonne pratique devait-elle permettre de résoudre ou de relever? Veuillez fournir une brève description.

La République de Corée est confrontée au vieillissement de sa population à un rythme sans précédent et devient une société âgée. Depuis août 2017, les personnes âgées de 65 ans et plus (7,26 millions) représentent plus de 14 pour cent de la population totale (51,75 millions). Pourtant, la population coréenne ne prépare pas suffisamment sa retraite. On s'attend dès lors à ce que la charge liée à la retraite des citoyens coréens' augmente considérablement à l'avenir à l'échelle nationale. Le NPS est responsable de la pension nationale, un des éléments principaux du système de sécurité des revenus des personnes âgées, qui comporte plusieurs piliers. Il s'avère nécessaire d'élaborer des plans en vue d'augmenter le taux d'affiliation des travailleurs occasionnels, qui représentent la majorité des citoyens laissés pour compte en matière de préparation à la retraite.

L'identification des conditions de travail constitue la priorité absolue afin d'inclure les travailleurs occasionnels dans le régime de pension. La charge liée au paiement des primes doit être réduite pour leur permettre de contribuer aisément à la sécurité sociale.

Relever le défi

Quels étaient les principaux objectifs du projet ou de la stratégie mis en œuvre pour résoudre le problème ou relever le défi? Veuillez énumérer et décrire brièvement les principaux éléments de ce projet ou de cette stratégie en mettant plus particulièrement l'accent sur ses aspects innovants et ses effets attendus ou visés.

La stratégie suivante a été mise en place afin d'augmenter le taux d'affiliation des travailleurs occasionnels:

- Récolter des données sur les revenus perçus par les travailleurs journaliers auprès du Service national des impôts et du ministère du Travail et de l'Emploi, afin de vérifier la situation d'emploi des travailleurs occasionnels. Ces informations allaient permettre au NPS de procéder à l'affiliation des personnes éligibles sur la base des résultats de son enquête. Un des éléments principaux pour accélérer les inscriptions consistait à renforcer la collaboration avec les organismes compétents pour avoir accès aux informations nécessaires.
- Afin d'inciter davantage de travailleurs occasionnels à demander à s'affilier au régime de pension national, le NPS a mis en place des programmes de subventions pour les primes que reçoivent les travailleurs à faible revenu des petites entreprises de moins de dix employés qui engagent régulièrement des travailleurs occasionnels. Les personnes pouvant prétendre aux aides gagnaient moins de 1,25 million de wons coréens (KRW) par mois en 2012; moins de 1,30 million de KRW par mois en 2013; moins de 1,25 million de KRW par mois en 2014 et moins de 1,40 million de KRW par mois en 2015. En 2018, cette somme a été étendue à moins de 1,90 million de KRW par mois. Les subventions correspondent à 90 pour cent de la prime pour les nouveaux assurés et à 40 pour cent pour les anciens assurés.

Parmi les principaux objectifs inhérents à l'augmentation du taux d'affiliation des travailleurs occasionnels figurent:

- la réduction des lacunes du régime de pension national et l'augmentation du nombre de citoyens pouvant bénéficier de la pension;
- la stabilisation des revenus des citoyens retraités et le renforcement de l'intégration sociale grâce à la mise en place d'une «pension individualisée».

Les résultats escomptés pour l'inclusion des travailleurs occasionnels au régime d'assurance sociale étaient les suivants:

- réduction des inégalités entre les travailleurs réguliers et occasionnels en matière d'affiliation à l'assurance sociale et de revenus perçus;
- diminution de la charge liée aux futures dépenses en matière d'aides sociales et réduction de la pauvreté des personnes âgées parmi les générations futures et d'autres problèmes potentiels;
- diminution de la charge liée au paiement des primes pour les travailleurs occasionnels, en changeant leur statut en personnes assurées sur leur lieu de travail, étant donné que la prime de ces dernières est payée à 50 pour cent par l'employeur et à 50 pour cent par le travailleur.

Objectifs à atteindre

Quels objectifs quantitatifs et/ou qualitatifs ou indicateurs clés de performance avaient été définis pour le projet ou la stratégie? Veuillez les décrire brièvement.

Le NPS a récolté des données sur les revenus perçus par les travailleurs journaliers auprès du Service national des impôts et du ministère du Travail et de l'Emploi. Il a en outre mis en place des programmes pilotes pendant sept mois en 2014, avant de lancer le projet réel visant à augmenter le taux d'affiliation des travailleurs journaliers en 2015.

Afin de contrôler la performance du projet, des indicateurs qualitatifs spécifiques ont été utilisés par le gouvernement pour évaluer la gestion depuis 2014 (Tableau 1).

Tableau 1. *Indicateurs quantitatifs visant à évaluer la gestion du projet d'augmentation du taux d'affiliation*

Nom	Définition	Objet de l'évaluation	Historique de gestion
Augmentation du taux d'affiliation des groupes vulnérables de la société	Evaluer les efforts déployés pour augmenter le nombre d'assurés sur le lieu de travail dans les petites entreprises, notamment l'augmentation des subventions pour les primes que reçoivent les personnes vulnérables, afin de garantir les droits à la pension (indicateur positif)	Nombre de nouveaux assurés sur le lieu de travail dans les entreprises de moins de dix employés au cours de la période d'évaluation (d'après les données récoltées entre janvier et décembre)	L'augmentation a été évaluée en fonction du nombre d'assurés à la fin de chaque année. Toutefois, pour améliorer la gestion des performances, elle est désormais évaluée sur une base annuelle, en ajoutant tous les nouveaux assurés chaque mois.
Augmentation des primes d'assurance	Evaluer les efforts déployés pour accroître les primes d'assurance, y compris l'augmentation du nombre de personnes déclarant leurs revenus et la gestion adéquate du revenu mensuel de base, afin de garantir les droits à la pension des assurés (indicateur positif)	Montant total des primes d'assurance attribuées à tous les nouveaux assurés (d'après les données récoltées entre janvier et décembre) qui se sont affiliés au cours de la période d'évaluation	L'augmentation a été évaluée en fonction du montant total de la prime annuelle attribuée à tous les assurés. Toutefois, pour améliorer la gestion des performances, elle est désormais évaluée sur une base annuelle, en ajoutant chaque mois les primes attribuées aux nouveaux assurés.

Evaluation des résultats

La bonne pratique a-t-elle été évaluée? Veuillez fournir des données sur l'impact et les résultats de la bonne pratique à partir d'une comparaison entre les objectifs visés et les résultats réellement obtenus, d'indicateurs avant-après et/ou d'autres types de statistiques ou indicateurs.

Les efforts susmentionnés déployés en vue d'augmenter le taux d'affiliation des travailleurs occasionnels sont utilisés comme indicateur quantitatif.

- Le nombre de travailleurs occasionnels qui demandent leur pension en tant que personnes assurées sur leur lieu de travail augmente chaque année: il est passé de 390 000 en 2015 à 750 000 en 2016, et a atteint 1,05 million en 2017, soit 2,7 fois le niveau de 2015, date du lancement du projet.
- A la suite des efforts visant à améliorer le système de pensions et à augmenter le nombre de personnes assurées éligibles sur leur lieu de travail, d'autres actions devraient suivre au deuxième semestre de 2018 après la réforme de la loi qui prévoit d'assouplir les critères d'éligibilité des travailleurs du secteur de la construction pour fixer le seuil à 'minimum huit jours de travail par mois, contre 'minimum 20 jours de travail par mois auparavant (Tableau 2).

Tableau 2. Indicateurs de performance quantitatifs visant à évaluer la gestion du projet d'augmentation du taux d'affiliation

Indicateur	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Croissance du taux d'affiliation parmi les groupes vulnérables de la société (en nombre d'assurés) ¹	1 917 355	1 963 451	2 057 870	2 315 147	2 712 879	3 029 863
Croissance de la prime d'assurance (en millions de KRW) ²	1 017 892	1 044 297	1 099 400	1 210 887	1 353 161	1 497 203

Notes: ¹Evalue la performance des nouveaux assurés sur leur lieu travail dans des entreprises de moins de dix employés. ²Evalue le montant des primes attribuées à tous les assurés nouvellement inscrits au régime de pension national sur base annuelle

Enseignements tirés

Veillez, en vous appuyant sur l'expérience de votre organisation, citer trois facteurs au maximum qui, selon vous, sont indispensables à la reproduction de cette bonne pratique. Veillez citer trois risques au maximum qui sont apparus/pourraient apparaître lors de la mise en œuvre de cette bonne pratique. Veillez décrire brièvement ces facteurs et/ou ces risques.

Environ 2,2 millions de travailleurs (d'entreprises de moins de dix employés) s'étaient affiliés au NPS en trois ans depuis 2015 lorsqu'il 'a commencé à promouvoir l'affiliation des travailleurs occasionnels. Il a réussi à combler ses lacunes et a jeté les bases à la mise en place d'un système de sécurité des revenus des citoyens retraités.

Pour reproduire la bonne pratique du NPS dans d'autres organisations, les trois facteurs suivants doivent être pris en compte:

- Tout d'abord, les personnes éligibles doivent être identifiables. Le NPS a travaillé avec le Service national des impôts et le ministère du Travail et de l'Emploi, qui détiennent des informations sur les revenus perçus par les travailleurs journaliers, y compris les travailleurs occasionnels.
- Deuxièmement, les critères d'éligibilité pour l'affiliation doivent être clarifiés. Le NPS a fixé comme critère huit jours (ou 60 heures) de travail par mois pour permettre aux travailleurs occasionnels de demander leur pension en tant qu'assuré sur le lieu de travail.
- Enfin, un mécanisme institutionnel pour encourager l'affiliation doit être mis en place. Depuis 2013, le NPS octroie des subventions pour les primes de pension afin de soutenir les travailleurs à faible revenu (qui, en 2018, gagnaient moins de 1,90 million de KRW par mois) de petites entreprises de moins de dix employés, et continue d'améliorer les conditions de l'aide.

Pour reproduire l'exemple coréen, les risques suivants doivent être prévenus:

- Tout d'abord, la discrimination à rebours doit être envisagée. Les aides pour les primes sont un incitatif nécessaire pour les travailleurs occasionnels. Toutefois, les travailleurs réguliers non assurés ou les travailleurs à faible revenu proches du seuil de la subvention pour la prime peuvent se sentir exclus par de telles mesures. Le champ d'application doit dès lors être bien géré en fonction des implications politiques.

- Ensuite, ces efforts doivent faire partie d'une politique à long terme et non d'une politique ponctuelle ou à court terme. Même si une politique permet à tous les travailleurs occasionnels d'être admis au sein du régime de pension public, cela ne signifie pas pour autant que les failles seront entièrement comblées, étant donné que l'emploi occasionnel continuera d'exister du fait de la flexibilité du marché du travail. Il est essentiel d'adopter une vision et une feuille de route à long terme, et que le projet repose sur des stratégies durables afin de garantir un cadre qui contribue à la stabilité des affiliations.
- Enfin, en l'absence d'un consensus social, il s'avérera difficile de créer une dynamique. Dans la mesure où ces projets requièrent un budget public, il s'avère nécessaire de tenir des discussions publiques quant à l'objectif, à l'utilisation et à la valeur sociale de l'initiative. L'opinion publique doit soutenir pleinement le processus de développement de cette politique.